

Éloge de M. Richard, docteur en médecine
Zones d'ombre dans la vie d'un médecin protestant
à La Rochelle (1645-1706)

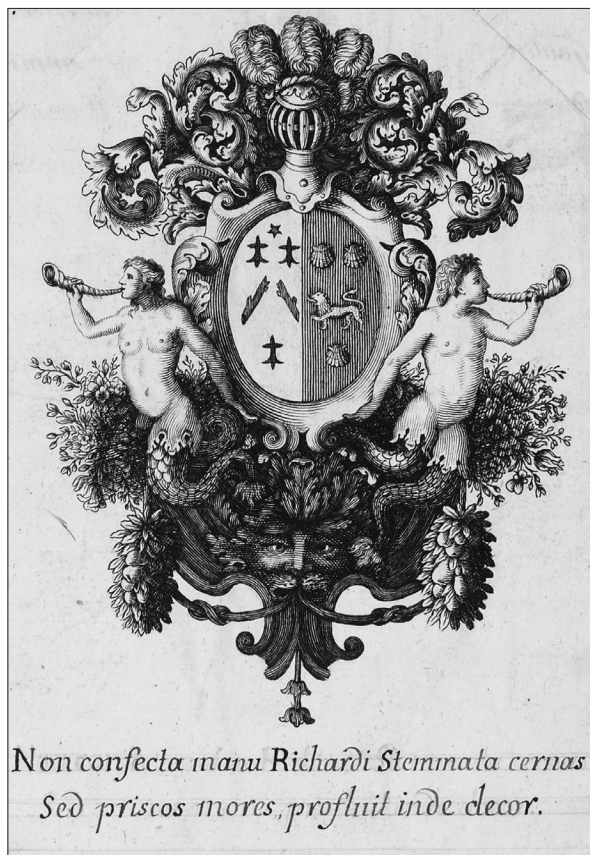
Kees MEERHOFF
Université d'Amsterdam

À Jean Flouret

De père en fils

La Médiathèque d'agglomération Michel-Crépeau (MMC) de La Rochelle conserve un précieux manuscrit illustré dans lequel se trouve le portrait de la personne à qui l'ouvrage est dédié: Élie Richard, médecin exerçant à La Rochelle. L'auteur de ce manuscrit est un autre Élie Richard, fils du médecin. Élie II y décrit l'existence de son père, son éducation, ses voyages, la façon dont il a pu exercer sa profession à La Rochelle avant et après la Révocation de l'Édit de Nantes. La Médiathèque conserve également un second manuscrit du même auteur¹. On y trouve le récit du voyage fait en 1707 par Élie fils aux Pays-Bas – c'est-à-dire dans les Pays-Bas espagnols et aux Sept Provinces-Unies. En annexe figure un bref récit du voyage fait en 1705 aux Pyrénées par le père en compagnie du fils. Ce récit se termine avec la mort du père, survenue peu après. En tête du manuscrit, on découvre le portrait de l'auteur, Élie Richard, avocat au Parlement. L'examen de ce portrait révèle une ressemblance troublante avec celui du père. Et pour cause: la gravure représentant Élie I a été réutilisée pour le portrait d'Élie II (1672-1720). La perruque du premier a été légèrement retouchée et la tête du fils gravée à la place de celle du père. Le décor – rideau, bibliothèque – est resté tel quel; mais là où le père regarde le spectateur de face, le fils le regarde de trois-quarts. Les deux portraits sont ornés à l'identique des armoiries de la famille².

-
1. La Rochelle, MMC, mss. 2715 et 5: Élie II RICHARD, *Histoire Naturelle*, La Rochelle 1700; *Relation de voyages faits en France, en Flandre, en Hollande et en Allemagne*, La Rochelle 1708. Cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France: Départements*, Paris, BnF, t. VIII: La Rochelle.
 2. Voir l'article fondamental de Jean FLOURET, où les deux gravures sont reproduites: «Une famille d'érudits rochelais: les Richard», *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, xxxi (2005), p. 77-102.



Armoiries de la famille Richard

Soulignons la forte continuité dans la transmission des valeurs et des pratiques d'éducation au sein de cette famille, dont la devise était : «Sachez voir dans les armoiries de Richard, non pas le trait que la main dessine mais, source de leur splendeur, les mœurs de ses ancêtres». On transmet le savoir de père en fils avant de faire accéder ce dernier à la formation universitaire. On estime, du moins à cette génération, que le voyage à l'étranger est le couronnement d'une éducation de l'«honnête homme». Dans la *Relation* de son périple, Élie II s'inspire des recommandations concernant l'«art de voyager» que son père lui avait faites. De manière générale, Élie I est le grand modèle pour son fils, qui s'efforce de ressembler, autant que possible, à ce père paré de toutes les vertus et capable de se maintenir dans un monde qui, avant et après la révocation de l'édit de Nantes, n'est guère accueillant pour les adhérents de la religion prétendue réformée. Élie I a su faire face à

l'adversité – par exemple, l'interdiction formelle d'exercer la médecine – grâce à son dévouement à la cause publique, à sa probité et à sa prudence au sein d'une société urbaine divisée. On sait que La Rochelle a été privée d'un grand nombre de privilèges royaux après le Grand Siècle des années 1627-1628 sous le commandement personnel de Richelieu. Le père du médecin a été obligé de faire certaines démarches pour permettre à son fils, né à Saint-Martin-de-Ré, de s'installer à La Rochelle et y exercer sa profession. À l'approche de la Révocation (1685), les mesures contre les familles protestantes se multiplient, compliquant d'autant leur vie publique³. Dès la fin de l'année 1685, Fénelon se rend en mission pour accompagner les « nouveaux convertis » dans leurs premiers tâtonnements sur le chemin de la foi catholique. S'adressant depuis La Tremblade à Bossuet, il s'indigne que beaucoup de huguenots restent « attachés à leur religion jusqu'au plus horrible excès d'opiniâtreté ». Une minorité tient bon ou feint d'être convertie⁴. Une certaine habileté sociale est déployée par tous ceux et toutes celles qui veulent éviter l'exil. Élie I a toujours entretenu d'excellents rapports avec des notabilités catholiques, de l'intendant du roi à l'évêque. Il a renoncé à ses projets d'émigration, là où plusieurs membres de sa famille ont opté pour le départ. Or, le comportement prudent du père sert Élie II, frappé en principe d'une interdiction similaire à celle qui menaçait son père par sa formation juridique et sa profession d'avocat⁵. Au cours de son voyage aux Pays-Bas, il sera confronté malgré toutes ses précautions (passeports, lettres de recommandation, amis se portant caution) aux mesures contre l'émigration illégale des « nouveaux convertis » ou « nouveaux catholiques » et contraint de rentrer précipitamment en France pour éviter la confiscation de ses biens à La Rochelle. A-t-il pu exercer sa profession et participer à la vie publique comme son père y était parvenu ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, il a su se manifester, il a affirmé son existence par ses activités scientifiques et surtout par l'écriture.

Dans ces conditions, on conçoit que la mort de son père ait bouleversé Élie II. Il s'est exprimé à ce propos avec une candeur toute « moderne ». Il déprime, somatise, souffre le martyr. Mais en même temps, il élève à sa mémoire un monument, voire deux : une tombe, avec une savante inscription latine, et la brochure éditée ci-dessous, *Éloge de M. Richard, docteur en médecine*.

-
3. Après le Grand Siècle, Louis XIII interdit aux protestants non rochelais de s'installer dans la ville pour éviter que la Réforme ne redevienne majoritaire au sein de cette ancienne place de sûreté protestante. Voir Mickaël AUGERON et Jean-Louis MAHÉ, *Histoire de La Rochelle*, La Crèche 2012, p. 69-91 ; J. FLOURET, art. cité, p. 79 : requête d'Étienne Richard en faveur de son fils Élie I. Voir *infra* note 64.
 4. Voir Louis-Jules NAZELLE, *Le protestantisme en Saintonge sous le régime de la Révocation, 1685-1789*, Paris 1907, chap. 2 ; Louis PÉROUAS, *Le diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724, Sociologie et Pastorale*, Paris 1964.
 5. Voir Ari Th. VAN DEURSEN, *Professions et métiers interdits : un aspect de l'histoire de la Révocation de l'Édit de Nantes*, thèse Université de Groningue 1960, chap. 9, « Les avocats ».

La perte que je fis en l'année 1706 du meilleur père du monde et auquel j'avais de si grandes obligations, dit-il, me jeta dans une mélancolie extraordinaire, qui se termina par une colique des plus violentes et qui me mit sur les bords du tombeau. [...] Je me trouvai exténué, je me sentis les os brisés et ce ne fut que par un bon régime de vivre que je me trouvai six mois après en état de me soutenir et de me passer de béquilles. [...] Je fus près d'un an languissant et il me restait une douleur dans le dos qui m'empêchait de me tenir droit, ce qui venait d'une espèce de luxation des vertèbres.

Il n'empêche: « Pour m'acquitter du dernier des devoirs envers le meilleur des pères, je lui traçai [une] épitaphe, telle que ma douleur me la put suggérer, et dans la suite j'écrivis en abrégé l'histoire de sa vie⁶ ». C'est aussi pour surmonter cette crise personnelle qu'Élie II accepte d'accompagner une tante du côté maternel qui s'apprête à partir pour Amsterdam. Voyage d'affaires, mais aussi voyage privé, car la fille unique de cette tante était dans un état de santé inquiétant. Émigrée et installée en Hollande, cette cousine d'Élie II a épousé un autre réfugié français. Après avoir parcouru la France et traversé les Pays-Bas espagnols, c'est à partir de la maison du couple située sur un canal en plein centre d'Amsterdam qu'Élie découvre la république autonome, où la confession réformée est religion officielle.

Comment écrire l'histoire d'une vie ?

Avant de l'envoyer à Saumur y poursuivre ses études, Étienne Richard s'était chargé de la formation initiale de son fils Élie. Élie II bénéficie d'une même éducation privée sous la direction de son père avant de se rendre à Paris, pour y entreprendre des études de médecine. En parcourant peu après l'Italie, il marche à nouveau dans les pas de son père qui l'avait visitée en 1667. Élie I avait fait son tour d'Italie en compagnie de son cousin germain Élie Bouhéreau (1643-1719), avec qui il avait étudié auparavant à l'Académie de Saumur⁷. Pour Élie II, la route de Saumur est barrée: l'Académie de Saumur, qui avait formé l'élite intellectuelle des familles réformées, a été fermée au début de l'année 1685 sur ordre du roi, une dizaine de mois avant la Révocation. Cependant, grâce à la formation assurée par son père, Élie II a reçu une éducation soignée, fidèle à l'esprit et aux méthodes de Saumur.

6. *Relation*, p. 9, 200.

7. Voir le site des Archives de Saumur (archives.ville-saumur.fr/r/21/manuscrits/) pour un résumé des études de Jean-Paul PITTION sur l'Académie de Saumur et pour une belle série de documents numérisés concernant celle-ci; L. J. MÉTEYER, *L'Académie protestante de Saumur*, 1933, éd. revue et corrigée présentée par Didier Poton, Carrières-sous-Poissy 2005; *ibid.*, p. 127, Élie I (appelé à tort Henri) Richard est mentionné parmi les « étudiants connus ».



Portrait d'Élie II Richard

À La Rochelle, Élie II a eu accès à la riche bibliothèque de son père, où les manuels courants de l'académie saumuroise côtoient les grands textes antiques et les livres d'histoire naturelle ou de médecine. Les ouvrages en provenance des Provinces-Unies n'y manquent pas, car la Hollande est devenue, grâce à la politique religieuse de Louis XIV, un centre important de diffusion des publications françaises⁸. Après la fermeture forcée de l'Académie de Sedan, les professeurs Pierre Jurieu et Pierre Bayle se sont retrouvés à Rotterdam; l'imprimeur de l'Académie de Saumur, Henri Desbordes, a commencé une

8. La bibliothèque d'Élie Richard comprenait un millier de volumes (selon l'inventaire après décès); celle de son cousin Élie Bouhéreau plus du double. Dans celle-ci se trouvent également un grand nombre d'ouvrages imprimés à Saumur et en Hollande. Voir notes suivantes et *infra*, note 47.

carrière nouvelle à Amsterdam. Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre. Nous verrons encore qu'en se rendant aux Provinces-Unies en 1707, Élie II se montre une nouvelle fois fidèle au parcours de son père et au milieu où celui-ci a évolué⁹.

On peut supposer que, parmi les livres dont pouvait disposer Élie II, se trouvent un nombre considérable d'ouvrages consacrés à l'éloquence et aux traités qui en exposent la théorie. La bibliothèque de son oncle Élie Bouhéreau en est également riche. L'étude des maîtres de l'art oratoire (Démosthène, Cicéron) et l'apprentissage de l'éloquence par la lecture des traités anciens et modernes constituent l'objectif primordial d'une pédagogie issue de l'humanisme¹⁰. Un grand nombre d'élèves de l'Académie se préparent au métier de pasteur, pour qui la maîtrise de l'éloquence de la chaire est indispensable. L'importance qu'on accorde à l'étude de la rhétorique n'est d'ailleurs pas une spécificité de l'éducation protestante: il suffit de penser à la *ratio studiorum* mise en œuvre dans les collèges des jésuites pour s'en convaincre.

L'un des manuels les plus courants de l'enseignement rhétorique dans les établissements protestants est le *Précis de rhétorique* de l'humaniste néerlandais Gérard Vossius (1577-1649). Il a également été imprimé et utilisé à Saumur¹¹. Or, dans ce manuel, tout un chapitre, divisé en vingt-huit paragraphes, est réservé au « genre démonstratif » et en particulier à l'éloge (ou panégyrique) d'un être humain. L'élève y apprend à faire ressortir les mérites spécifiques et les réussites de quelqu'un. De plus, il est invité à exploiter les modèles du genre, de la vie d'un Père de l'Église à l'éloge d'un homme politique ou d'un grand capitaine. Rappelons au passage la vogue des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, en particulier en France, grâce à la traduction monumentale de

9. Parmi d'autres Rochelais, le père d'Élie Bouhéreau, pasteur à Fontenay-le-Comte puis à La Rochelle, a étudié à l'université de Leyde dès le commencement du XVII^e siècle. Le pasteur (1603-1653) avait épousé Blandine I Richard. Cf. Jean HIERNARD, « Le Rochelais Jean Grenon (1578-1663) et son *album amicorum* », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, xxxi (2005), p. 21-62, n° 62.

10. Voir le programme des cours de l'Académie de Saumur en 1680, imprimé par Henri Desbordes et reproduit par Joseph PROST, *La philosophie à l'Académie protestante de Saumur (1606-1685)*, Paris 1907, p. 153-155; cf. Louis DESGRAVES, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, t. I, 1978: Saumur, n° 684. À mesure que les études progressent, l'importance de la rhétorique augmente. En première, Vossius est toujours au programme. À l'étude de la théorie se joint celle de la pratique, comme le stipule la pédagogie humaniste.

11. *Rhetorices contractæ, sive partitionum oratoriarum, libri v. Editio ultima*, Saumur: R. Péan, 1677. Élie Bouhéreau avait dans sa bibliothèque cette édition de 1677 et celle, antérieure (Leyde 1643), que Tanneguy Le Fèvre lui avait léguée. Il possédait aussi une édition des *Progymnasmata* du rhéteur Aphthonius, où l'exercice de l'éloge prend une place importante. Enfin, il a laissé un manuscrit de ses cours de rhétorique daté de Saumur 1657, *Compendium de chreia* (autre exercice cher à Aphthonius), *Syntagma artis oratoriae*, « recueil dans la bouche de son professeur », William-Daniel Doull. Dans une *chreia*, l'élève apprend à développer une remarque d'un homme sage (« Isocrate a dit que les racines de l'érudition sont amères, mais ses fruits doux »; la première étape de l'exercice est de faire l'éloge du sage. Voir aussi la note suivante.

Jacques Amyot. Dans cet ouvrage, la comparaison des qualités respectives d'un Grec et d'un Romain hors pair permettait de cerner de plus près les mérites individuels de chacun. Du reste, souvent les grands hommes de Plutarque se distinguaient précisément par leurs capacités oratoires.

Il existe en somme une « technique » de l'éloge qu'on apprend à maîtriser et à mettre en pratique par l'écriture. À en juger par l'*Éloge de M. Richard*, Élie II l'a acquise soit par l'enseignement particulier de son père, soit par l'étude de manuels de rhétorique qu'il a pu trouver dans la bibliothèque paternelle. En effet, les principes de la composition d'un éloge tels qu'ils sont exposés par Vossius se retrouvent appliqués dans la brochure de commémoration du médecin¹².

À ce savoir qu'il partage avec tous ceux qui ont reçu une éducation convenable s'ajoute la connaissance de l'actualité scientifique de son temps. Tout comme son père, Élie II suit avec passion les découvertes modernes. Ils sont tenus au courant par les périodiques, phénomène social récent qui assure la diffusion rapide des nouvelles scientifiques. La correspondance entre les cousins Élie Bouhéreau et Élie Richard les montrent attendant avec impatience la parution du tout premier périodique français, le *Journal des savants*, dont le premier fascicule sort à Paris en 1665. Un grand nombre de numéros du périodique sont conservés dans la bibliothèque du premier¹³, et se trouvaient sans aucun doute aussi dans celle du second. Le récit du voyage d'Élie fils montre que celui-ci est aussi friand de périodiques en tout genre que son oncle et son père. Il en cite plusieurs, en particulier ceux imprimées en Hollande. De plus, l'analyse de sa *Relation* montre que non seulement il en achète au cours de son voyage, mais qu'il les exploite en composant sa *Relation*. Souvent, en effet, en parlant d'un ouvrage récent, il se fonde sur le compte rendu qu'il en a lu, par exemple dans le *Journal des savants*, le *Journal de Trévoux*, les *Nouvelles de la République des Lettres* ou l'*Histoire des ouvrages des savants*. Les deux derniers périodiques ont été dirigés par des réfugiés français, et non des moindres : Pierre Bayle, Henri Basnage de Beauval. Dans ces feuilles, une attention

-
12. G. J. VOSSIUS, *Rhetorices contractæ*, 1, 4, *de genere demonstratiuo*; cf. *infra* note 44. Le fils aîné d'Élie Bouhéreau, né en 1670, rapporte quelques-uns des exercices faits en première peu avant la fermeture de l'Académie de Saumur. Tout en apprenant « la Rhétorique de Vossius », il fait régulièrement des *chries* et compose en classe un panégyrique de la ville de Saumur, sans doute sur le modèle de l'éloge de la ville de Marbourg et de son université proposé par le commentateur protestant des *Progymnasmata* d'Aphthonius, R. Lorichius; cf. aussi Vossius, *ibid.*, § 37. Voir Éliane ITTI, « Lettres d'Élie Bouhéreau, élève de première à l'Académie de Saumur, à ses parents (mai 1684 - août 1684) », *BSHPF* 154 (2008), p. 609-631, ici p. 617 et 621.
13. *Journal des Savants*, années 1665-1685. L'année 1685 est incomplète; vers la fin de 1685, Élie Bouhéreau se réfugie en Angleterre avec une partie de sa famille. Voir J. FLOURET, « L'émigration pour la foi du Rochelais Élie Bouhéreau : une réussite ? » dans Régis Bertrand (dir.), *Partir pour résister : s'expatrier pour sa foi ou ses idées (du XVII^e au XIX^e siècle)*, 130^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005. Édition électronique, 2009, p. 17-25.

particulière est accordée aux développements dans les sciences physiques et les sciences humaines. Pour leur public francophone, une place à part était réservée aux travaux de l'Académie Royale des Sciences à Paris. Les recensions des découvertes les plus récentes des membres de l'Académie et les résumés des éloges des savants défunts y figurent avec régularité. De toute évidence, ces éloges, publiés par le secrétaire perpétuel de l'Académie, Fontenelle, constituent autant de modèles pour l'*Éloge de M. Richard*. D'autant plus naturellement, qu'Élie II avait suivi les cours de certains grands professeurs royaux pendant son séjour d'études dans la capitale. Il en est ainsi des leçons du naturaliste Tournefort, membre de cette académie, à qui il tient à rendre visite quand il revient à Paris avant de reprendre la route vers le Nord¹⁴. De la sorte, notre auteur a bénéficié de la promotion des sciences de la nature par la plume alerte de Fontenelle et de leur intégration récente dans «la République des Lettres¹⁵». Son *Éloge*, qui décrit Élie père en «curieux», homme de science et chrétien charitable, témoigne du fait qu'une ère nouvelle a commencé: le siècle des Lumières. La brochure en elle-même est un défi discret lancé à la Révocation¹⁶.

«*Toute la vérité, rien que la vérité*» ?

Dans son chapitre sur l'éloge, Vossius met son lecteur en garde contre la grandiloquence et l'exagération. Une série d'hyperboles risque de nuire à la force persuasive du discours. Il est plus sage de rester aussi près de la réalité que possible¹⁷. À première vue, l'*Éloge de M. Richard* est fidèle à ces recommandations. Cependant, il est évident que n'importe quel sujet qu'on traite réclame une sélection des matières, une mise en valeur de certains aspects au détriment d'autres, en bref, une série de choix à propos de ce qu'on dit et de ce qu'on laisse dans l'ombre. Mais ces choix ne sont pas arbitraires, sans quoi, l'auteur compromettrait sa crédibilité. Ce qu'on appelle en rhétorique l'*éthos* d'un auteur¹⁸ est une chose aussi précieuse que délicate: tout ce qui

14. *Relation*, p. 43. *L'Éloge de M. de Tournefort* paraît en 1708.

15. Voir Stephen GAUKROGER, «The Académie des Sciences and the Republic of Letters: Fontenelle's Role in the Shaping of a New Natural-Philosophical Persona, 1699-1734», *Intellectual History Review* 18-3 (2008), p. 385-402; Marc FUMAROLI, *La République des Lettres*, Paris, 2015, 4^e partie: Les «Vies». L'auteur vante (p. 384) l'«urbanité délicate des *Éloges*, ciselés par Fontenelle».

16. L'édition de la *Relation*, qui vient de paraître, révèle à quel point Élie II admire les écrits de Pierre Bayle et les met à contribution dans son récit.

17. VOSSIUS, *l. c.*, § 23-26.

18. VOSSIUS, II, 15, *De moribus*, § 1, s'inspirant d'ARISTOTE, *Rhétorique*, I, 2, 1356a4-13: «On persuade par le caractère (*éthos*), quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi... Il faut que cette confiance soit l'effet du discours... C'est le caractère qui, peut-on dire, constitue presque la plus souveraine des preuves».

y porte atteinte risque d'affecter le sujet du discours. Élie II opte pour un récit linéaire, chronologique; c'est le modèle le plus courant préconisé par Vossius. Partout, il fait ressortir les qualités morales de son père: sens du devoir, sociabilité, générosité, abnégation. Il souligne ses vertus proprement chrétiennes: soumission à la volonté divine, constance dans la foi, espérance en la résurrection, charité. L'inscription sur la dalle tombale reproduite à la fin en offre le résumé. Soucieux de son *éthos* oratoire, le fils montre, à travers l'admiration qu'il porte à son père, sa propre modestie, sa reconnaissance, son entière adhésion aux valeurs transmises par cet être exemplaire. Qui pourrait encore douter de sa sincérité, de sa véracité? Et pourtant. Élie II choisit de garder le silence sur un épisode essentiel dans la vie de son père, épisode connu grâce aux lettres que celui-ci a échangées avec son cousin germain. En effet, après son séjour à Saumur, Élie I a passé un long moment en terre protestante. Avant de se rendre à Paris, il a poursuivi ses études aux Provinces-Unies. Il a visité Amsterdam, Leyde, et a étudié à l'université de Groningue. Le 28 février 1663, il est inscrit dans l'*Album studiosorum Academiae Groninganae* comme étudiant en philosophie¹⁹. Dans une de ses lettres expédiée un an après, il énumère les cours qu'il suit: «J'en ai quatre, l'un sur les institutions de médecine, l'autre sur la pratique, le troisième en anatomie, et le dernier [...] sur les *Principes* de Descartes²⁰». Il lui arrive de remettre en question certaines propositions cartésiennes et de soumettre ses réserves à son cousin. Sa lecture critique est à l'image de celle de ses professeurs, en général sceptiques à l'égard du cartésianisme²¹. Néanmoins, Élie I reconnaît les qualités exceptionnelles du philosophe français²². Dans ses heures de loisir, il se passionne pour les sciences naturelles, exposées soit en français (Scipion Dupleix) soit en latin, par les savants protestants modernes, parmi lesquels son professeur de physique à Groningue²³. Sur place, il entre en rapports avec quelques compatriotes et avec

19. *Elias Richardus Rupellensis*. Dans une lettre à son cousin datée de Groningue, 22 janvier/1^{er} février 1664, Élie montre quelque scrupule à se faire appeler ainsi: il est originaire de Saint-Martin-de-Ré, non de La Rochelle; mais qui, dans les Provinces-Unies, connaîtra le nom de sa ville natale et comment en inventer l'équivalent latin?

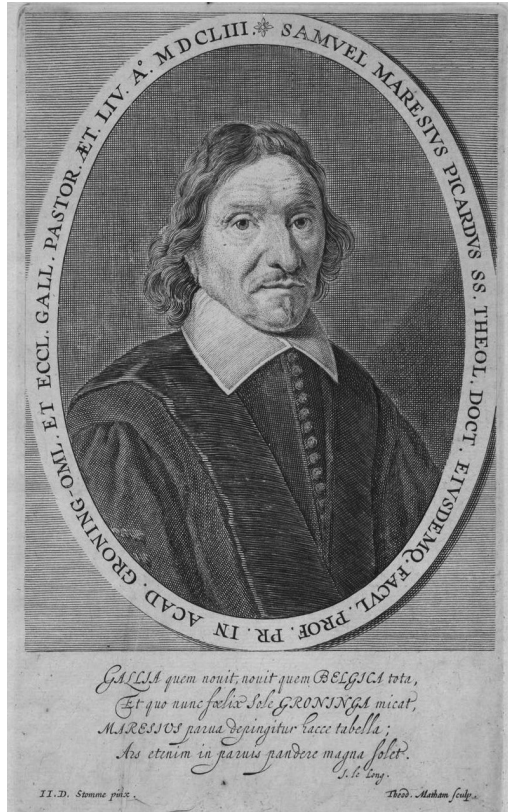
20. René DESCARTES, *Principia philosophiae*, édition princeps Amsterdam: L. Elzevier, 1644.

21. Cf. Théo VERBEEK (e.a.), *Les Néerlandais et Descartes*, Amsterdam et Paris 1996, p. 30: «Les Pays-Bas peuvent être appelés à bon droit le berceau du cartésianisme, si français que soit resté son fondateur. Ce sont les professeurs néerlandais qui ont transformé la philosophie de Descartes en une philosophie "professionnelle". À partir de 1650 les *Principes* de Descartes sont devenus le manuel favori de presque toutes les universités néerlandaises». Affirmation qu'il convient de nuancer. En bien des cas, Descartes fut la cible favorite des professeurs de confession réformée.

22. Élie I Richard, lettre citée: «[Il n'empêche] pas que Descartes ne passe, en mon esprit, pour un philosophe tout à fait au-dessus du commun». Avec Jean-Robert Chouet, professeur de philosophie à Saumur depuis 1661, le cartésianisme fit son entrée à l'Académie. Il n'est pas à exclure qu'Élie I ait subi son influence. Voir J. PROST, ouvrage cité, chap. 4.

23. Élie I Richard, lettre citée. Martin SCHOOCK, *Physica generalis*, Groningue 1660. L'auteur (1614-1669) y combat fréquemment les conceptions cartésiennes. Selon Bayle, Schoock était «un des

le pasteur de l'Église wallonne du lieu, le savant Samuel Desmarets (1599-1673), d'origine picarde, qui est en même temps professeur à l'université. Élie II se tait également sur le fait qu'ultérieurement à Paris, son père fréquente le temple de Charenton et se lie avec son célèbre pasteur, Jean Claude (1619-1687), celui-là même qui, en 1684, à la veille de la Révocation, visitera hardiment les pasteurs rochelais écroués dans les cachots de la Conciergerie²⁴.



Samuel Desmarets, pasteur et professeur à Groningue

plus fameux gladiateurs de la République des Lettres», «encore plus connu par la multitude de ses démêlés que par celles de ses livres, et que par l'étendue de son érudition» (*Réponse aux questions d'un provincial*, iv, chap. 5, dans *Œuvres diverses*, La Haye 1727-1731, t. III, p. 1023). Sur cet auteur méconnu, voir l'article de H. KROP dans W. van Bunge (dir.), *The dictionary of seventeenth and eighteenth-century Dutch philosophers*, Bristol 2003, II, p. 890-895 (avec bibliographie).

24. *Histoire des réformez de La Rochelle depuis l'année 1660 jusqu'à l'année 1685, en laquelle l'Édit de Nantes a été réuoké*, Amsterdam: Veuve Pierre Savouret, 1689, p. 243. Arrêtés pour avoir accueilli une «relapse» dans leur temple, les pasteurs sont condamnés au bannissement et le Grand Temple à être démolí. Savouret était un imprimeur rochelais réfugié; Élie I le mentionne en passant dans sa correspondance.

En somme, tout en parlant ouvertement des convictions protestantes de son père et de son rôle en tant qu'ancien de l'Église, choses bien connues dans la communauté à laquelle il s'adresse, il évite toute remarque par laquelle il risquerait de s'aliéner inutilement une partie de son public. Sa prudence montre qu'à l'époque où il écrit, les menaces qui planent sur la communauté protestante sont toujours bien réelles. On a vu qu'un peu plus tard il courra le risque de voir ses biens saisis s'il tarde trop à rentrer. La *Relation* du séjour aux Provinces-Unies est marquée par le souci de dissimuler autant que possible le réseau de réfugiés qui lui permet de circuler librement dans ce pays de l'hérésie politique et religieuse. Pas un mot sur l'émigration pour la foi de son oncle Élie Bouhéreau, qu'il mentionne pourtant; rien sur le fait que la cousine qui l'héberge est une réfugiée, tout comme son mari. S'il lui arrive de mentionner les pasteurs de plusieurs Églises wallonnes et les prêches auxquels il a assisté, Élie II ne dit rien du temple qu'il a dû fréquenter à Amsterdam, en compagnie de ses parents réfugiés, ni des pasteurs qui en assurent le service. Une fois de retour à La Rochelle, il compose sa *Relation*, mais la remanie constamment, et en «corrige» le plus souvent les passages qui risquent de révéler trop brutalement ses convictions religieuses. De toute évidence, il tient à ménager les susceptibilités de certains de ses concitoyens rochelais. En cela aussi, il a pu profiter de l'exemple de son père, au mieux avec l'évêque et avec l'intendant du roi, Michel Bégon, catholique dévot, esprit ouvert et savant collectionneur de «curiosités».

Vies parallèles/vie divergentes après la Révocation

Est-il concevable que l'omission du séjour paternel en Hollande s'explique par l'ignorance dans laquelle Élie aurait été de cet épisode? À peine. Il y en avait trop d'indices dans la maison du fait, notamment dans la bibliothèque paternelle. Dans sa *Relation*, Élie II cite fréquemment les ouvrages qu'il a consultés avant, pendant ou après son voyage. Il y en a de très connus, d'autres plus confidentiels. Enfin, il y a une infime partie de la collection qu'on peut qualifier de rare. Dans cette dernière catégorie, il convient certainement de ranger l'ouvrage qu'il mentionne au cours de son récit d'une excursion à Alkmaar et à sa région, encore aujourd'hui réputée pour ses fromages. Voici le passage en question, avec la note ajoutée ultérieurement en bas de page :

J'entraï par curiosité dans un de ces magasins de fromage, où la terre était couverte de vers et l'air empesté d'une odeur abominable. J'en sortis à la hâte, car un moment plus tard je m'y serais évanoui par l'aversion naturelle que j'ai pour cet espèce de ragoût. Cet accident m'est arrivé plusieurs fois et arrive à bien d'autres

par une antipathie naturelle qu'il serait difficile d'expliquer. Voyez le traité de Scockius sur l'aversion du fromage²⁵.

La référence ajoutée en note renvoie à une dissertation composée par le professeur de l'université de Groningue mentionné par Élie père dans sa correspondance. Élie II a dû trouver l'ouvrage dans la bibliothèque paternelle, frappé par le sujet inhabituel, mais qui lui était familier par son expérience personnelle²⁶.



Martin Schoock, professeur à Groningue, « fameux gladiateur de la République des Lettres »

25. *Relation*, p. 135-136.

26. Martin SCHOOCK, *Exercitatio academica de aversatione casei*, Groningue 1658 (réédition 1664). Élie père mentionne « Scook professeur de Groningue » dans sa correspondance: voir *supra* note 23.

Il est certain qu'Élie a délibérément caché l'épisode hollandais à ses lecteurs. Pour lui comme pour son père, une prudente discrétion s'imposait. La grande historienne du protestantisme français Élisabeth Labrousse a pu parler à ce propos d'une « autocensure débilante », qui serait le lot commun des auteurs huguenots²⁷. Élie II en particulier a composé ses ouvrages à une époque pleine de tensions et d'antagonismes. À l'âge de douze ans, il a dû assister à la démolition solennelle du Grand Temple de La Rochelle et à l'espèce de purification rituelle qui l'accompagnait²⁸. Il a vu avec quel zèle l'évêque et l'intendant s'empressaient d'appliquer les mesures répressives découlant de la Révocation²⁹. En route vers les Provinces-Unies, il a été confronté à mi-chemin aux désastres de la guerre de Succession d'France. En 1707, les Pays-Bas espagnols ont eu le discutabile honneur d'être, une fois de plus, « le champ de bataille de l'Europe », selon la formule d'Hervé Hasquin³⁰. Une fois arrivé en Hollande, il a pu constater que le sort moyen des réfugiés français n'était guère brillant ; beaucoup d'entre eux étaient dépendants de la charité des Églises et de l'État³¹. Il a dû se rendre compte qu'il faisait partie d'une élite privilégiée, comme ses parents réfugiés qui, selon son propre témoignage, vivaient confortablement à Amsterdam.

À La Rochelle même, Élie II a pu évoluer, notamment grâce au rang social et au dévouement de son père, dans le cercle restreint des familles aisées. Dans cet univers privilégié, l'érudition et la « belle curiosité » étaient des véhicules de bonne entente et de tolérance. « Même s'il y a eu des abus, des violences, l'élite intellectuelle des deux confessions s'estime et, loin de s'ignorer, les uns et les autres se rencontrent, parfois se fréquentent³² ». Dans l'*Éloge de M. Richard*, Élie II présente quelques échantillons frappants de la bonne entente entre son père et l'élite catholique. L'image de la société urbaine qu'il offre correspond sans doute à la réalité, du moins à une facette importante de la réalité sociale. La

27. Élisabeth LABROUSSE, *La révocation de l'Édit de Nantes. Une foi, une loi, un roi?*, Paris, 1985, 2^e éd. 1990, p. 166.

28. On fait descendre la cloche du temple et on la fouette « en punition des services rendus aux hérétiques ». On l'enterre et la déterre peu après, « pour simuler sa seconde naissance ». On lui fait promettre qu'une fois sortie de terre, « elle n'irait plus au prêche ». *Histoire des réformez de La Rochelle*, ouvrage cité, p. 256 ; cf. Solange DEYON, « La destruction des temples », dans R. ZUBER et L. THEIS (dir.), *La Révocation de l'Édit de Nantes et le protestantisme français*, Paris 1986, p. 238-259.

29. Voir les documents réunis par Jean LEMOINE, *Mémoires des évêques de France sur la conduite à tenir à l'égard des Réformés (1698)*, Paris 1902.

30. H. HASQUIN, *Louis XIV face à l'Europe du Nord. L'absolutisme vaincu par les libertés*, Bruxelles 2005, chap. 16, « L'Europe en guerre (1701-1713) ». Cf. *Relation*, p. 148 e.a.

31. Voir David VAN DER LINDEN, *Experiencing Exile: Huguenot Refugees in the Dutch Republic, 1680-1700*, Farnham, 2015.

32. J. FLOURET, « Le livre et la curiosité intellectuelle, facteurs de tolérance entre catholiques et protestants à La Rochelle (1628-1732) », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 5^e série, t. XXIII, année 1998, Bordeaux 1999, p. 105-114 (114).

question reste de savoir si c'est là « toute la vérité ». Pour illustrer cette question, un petit détour est indispensable. Examinons brièvement une affaire trouble, dans laquelle se trouve impliqué le représentant personnel de Louis XIV dans la généralité de La Rochelle, Michel Bégon, dit « le grand Bégon » (1638-1710) ; celui qu'Élie II appelle à plusieurs reprises « notre illustre intendant ». Affaire tirant en longueur, qui en 1707 atteint son dénouement. En voici le résumé.



Michel Bégon, l'intendant du Roi

En 1688, Jean Ribaut, vice-consul de la nation hollandaise à La Rochelle, meurt sans s'être fait naturaliser. Il laisse une fille âgée de trois mois et sa veuve, Françoise, enceinte d'une autre fille. La mère continue à habiter La Rochelle sans être inquiétée, jusqu'au 25 décembre 1692, quand ses deux filles lui sont enlevées de force par ordonnance de l'intendant, M. Bégon, et enfermées dans le couvent des Filles de Saint-Joseph et de la Providence, qui a pour mission spéciale de « travailler à la persévérance des nouvelles catholiques³³ ». La veuve reçoit l'ordre de quitter le royaume. Elle adresse une supplique à Louis XIV, retournée avec l'apostille « Le Roi n'a rien répondu ». Françoise Lévesque se rend seule en Zélande dans les Provinces-Unies, d'où son époux

33. Sur les conceptions religieuses de M. Bégon, voir Yvonne BÉZARD, « L'intendant Michel Bégon et la police religieuse », *Revue de l'histoire de l'Église de France* 18, n° 79 (1932), p. 145-162, en particulier p. 159-160.

était originaire. Elle réussit à intéresser les États-Généraux à ses malheurs; diverses démarches diplomatiques n'aboutissent à rien, jusqu'au moment où a lieu la bataille navale de Vigo, fin octobre 1702. Outre du butin d'une valeur inestimable, une flotte anglo-hollandaise s'empare d'un grand nombre de marins français, expédiés comme prisonniers en Angleterre. Parmi ceux-ci, un officier qui se trouve être le propre gendre de M. Bégon, Roland Barrin, marquis de La Galissonnière (1646-1737). Mise au courant de cette capture, la veuve s'adresse aussitôt à la reine d'Angleterre pour obtenir un échange: le gendre contre les deux jeunes filles. Peu après, cependant, la cadette meurt au couvent.

Dans la période de tractations qui suit, M. Bégon obtient de l'aînée, Anne Ribaut, la déclaration qu'elle préfère rester en France, de crainte d'exposer sa foi catholique. Les diplomates français répondent par conséquent à la cour d'Angleterre et aux États-Généraux que le roi ne veut laisser partir aucune personne qui de son plein gré a choisi la France comme asile, tout en réclamant la mise en liberté du marquis. Ayant appris comment la déclaration avait été arrachée à sa fille, Françoise Lévesque adresse, au nom des États-Généraux, une nouvelle requête à la reine d'Angleterre, la priant de ne pas accorder la mise en liberté avant que sa fille ne soit sortie du couvent. Enfermée depuis onze ans, Anne est finalement mise en liberté par M. Bégon, qui la garde chez lui jusqu'à ce que son gendre ait quitté sa prison d'Oxford et regagné son pays. En juillet 1703, l'intendant fait remettre à Anne un titre de pension annuelle de 300 livres, signé par le roi de France. Rendue à sa mère en 1706, elle revient le 14 décembre 1707 à la religion dans laquelle elle avait été baptisée au lendemain de la Révocation, le 28 novembre 1685, sur *De Brouwer (Le Brasseur)*, navire hollandais en rade de La Rochelle.

Le dossier de cette affaire n'a été rendu public que vers la fin du XIX^e siècle, avec toutes les pièces justificatives souhaitables³⁴. Son ampleur, l'intervention de hauts diplomates de trois pays, l'engagement personnel et intéressé de l'intendant, l'intérêt qu'avait la mère à se faire entendre bien clairement, les rapports qu'elle n'a cessé d'entretenir avec les protestants de La Rochelle – Anne épousera en 1710 un jeune Rochelais issu d'une famille bien connue, Alexandre Godeffroy, leur fils sera baptisé en 1713 dans l'Église wallonne de Rotterdam – tous ces éléments imposent de savoir si Élie II était informé

34. Johannes-Benedictus KAN, « Pièces concernant une affaire de famille », *Bulletin de la commission de l'histoire des Églises Wallonnes*, 1^{re} série, t. v, (1892), p. 349-371; « Puissance de l'amour maternel. Françoise Levesque, l'intendant Bégon, le marquis de La Galissonnière et Anne Ribaut », *Recueil de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et société d'archéologie de Saintes*, 4^e série, t. II (t. XII de la collection), (1893-1894), p. 60-70. À la fin: « Ces documents proviennent de M. le docteur J.-B. Kan, héritier, par sa femme, de la famille Godeffroy ». Érudit et latiniste réputé, J.-B. Kan (1831-1902) était directeur du Gymnasium Erasmianum à Rotterdam.

des manœuvres de M. Bégon. Rappelons que son père avait déjà fréquenté la maison de l'intendant, que lui-même connaît bien la riche collection de curiosités qu'elle abrite – il en fait l'éloge dans son *Histoire Naturelle*. De plus, il a de proches parents domiciliés à Amsterdam, à Haarlem et à Rotterdam, comme nous l'apprend, en dépit de toute sa discrétion, la *Relation* de son grand voyage de 1707³⁵. Un parent par alliance qu'il apprécie particulièrement est membre du consistoire de l'Église française de Rotterdam. Il l'accompagne plusieurs fois aux prêches et rencontre les pasteurs qui la desservent. Grâce à l'époux de sa cousine Judith, il y fait la connaissance de plusieurs Rochelais réfugiés, que sa famille a dû fréquenter bien avant son arrivée dans la ville d'Érasme et de Pierre Bayle³⁶. La communication de ces réfugiés entre eux et avec leurs parents restés en France est rapide et régulière, en particulier lorsqu'elle est facilitée par le commerce ou par d'autres obligations nécessitant des déplacements et des contacts fréquents³⁷.

Même au cas – improbable – où Élie II a ignoré cette affaire particulière, il a forcément connu d'autres cas d'enlèvements d'enfants « nouveaux catholiques » et leur enfermement dans les couvents de La Rochelle. Malgré toute son ouverture d'esprit, Michel Bégon, catholique dévot, n'a jamais dissimulé qu'il est favorable à ces mesures, même s'il éprouve, comme le rapporte l'archiviste qui a sondé le cœur de cet être complexe, « grand déplaisir à cloîtrer loin de leurs mères ces petites huguenotes obstinées ». « Il avait pitié des hérétiques, conclut-elle, mais il souhaitait par-dessus tout la disparition de l'hérésie³⁸ ».

Nous touchons ici à un autre aspect de l'« autocensure » qu'Élie II ne peut éviter en rédigeant ses écrits : la nécessité de cacher son indignation, sinon sa fureur impuissante, devant les actions de l'élite catholique qu'il fréquente. Qu'il soit animé de sentiments parfois violents, on le sait grâce aux nombreux passages de la *Relation* qu'il a corrigés, édulcorés ou retranchés à la relecture. Il a été obligé de dissimuler, autant que possible, le réseau des réfugiés qui lui a permis circuler librement dans la république des Provinces-Unies, à une époque particulièrement tendue de l'histoire européenne. À La Rochelle, il a dû souffrir quelquefois de cette dissimulation – le prix à payer pour ceux et celles qui, vivant au sein d'une minorité surveillée par les autorités, ont à veiller à ce que l'ambiance dans leur ville ne devienne pas totalement irrespirable.

35. Élie II continue de travailler sur sa *Relation* jusqu'à son décès. Ainsi, après la mort de Pierre Jurieu (1713), il insère une page dans son manuscrit pour honorer sa mémoire.

36. *Relation*, p. 87, 90.

37. Cf. Philippe JOUTARD, « Réseaux huguenots et espace européen (xvi^e-xxi^e siècle) », *Revue de synthèse*, 5^e série (2002), p. 111-129.

38. Y. BÉZARD, article cité ; cf. L. PÉROUAS, *Le diocèse de La Rochelle*, ouvrage cité. Animé d'un grand désir de réconciliation confessionnelle, même Élie II s'exprime parfois assez inconsidérément à propos de l'éducation catholique forcée d'une nouvelle génération. Voir *Relation*, p. 150, avec le commentaire pertinent de J. FLOURET, « Une famille d'érudits », article cité, p. 98.

Tandis que ses proches parents ont opté pour la liberté de conscience, loin de leur pays d'origine, Élie II ne semble jamais avoir envisagé d'émigrer ni d'abjurer. En tant qu'auteur, il a dû renoncer à la diffusion de ses écrits et se contenter d'un public très restreint d'amis et de parents. La piété filiale l'a amené à faire une seule exception à cette règle. Il a tenu à publier dans sa ville natale la brochure dédiée à la mémoire de son père, qui lui avait appris que l'honnêteté intellectuelle et morale pouvait être sauvegardée au prix de quelques accommodements inévitables. Il a fait imprimer la plaquette à ses frais, en omettant sur la couverture son nom et celui de l'imprimeur. Cette modeste publication exprime à sa manière les contraintes qu'il a subies, comme tant d'autres – même bon nombre parmi ceux à qui il incombait de traduire en actes la politique religieuse de Louis le Grand.

Édition du texte

Nous avons modernisé l'orthographe et corrigé quelques coquilles. Les notes en bas de page complètent l'introduction qu'on vient de lire. L'édition critique et annotée de la *Relation de voyages faits en France, en Flandre, en Hollande et en France, La Rochelle, 1708*, vient de paraître aux éditions Honoré Champion à Paris, dans la collection « La vie des huguenots ».

[Élie II Richard]³⁹
 ELOGE || DE M. RICHARD || DOCTEUR || EN MEDECINE
 A LA ROCHELLE, || MDCC.VI.

[f.Ai^{vo}] Armoiries des Richard, avec la devise, ajoutée à la main par l'auteur : *Non confecta manu Richardi stemmata cernas, / Sed priscos mores, profluit inde decor*⁴⁰.

ELOGE || DE M^r. RICHARD.

Disciplina medici exaltabit caput illius, et in conspectu magnatum collaudabitur. Eccli. 38⁴¹.

Maître Étienne Richard, sieur de la Poitevinière, vécut avec distinction en l'Île de Ré sa patrie et y fut regardé pour un des plus honnêtes hommes de son temps. Il était avocat au Parlement de Paris⁴², et venait d'une bonne et ancienne famille de Saintonge, qui s'est soutenue avec honneur depuis plus de deux siècles : comme on le voit par les archives de l'abbaye de Saint Savinien⁴³, où Pierre Richard, un de ses ancêtres, rend hommage au prieur de l'abbaye, pour sa terre de Bramerit le dixième juillet [p. 4] 1438. De six enfants qu'eut Estienne d'Esther Mervault sa femme, il n'éleva dans les lettres qu'Élie Richard dont j'écris la vie, parce qu'il lui trouva dès son enfance un naturel heureux, du penchant pour l'étude et une belle physionomie⁴⁴. Il lui enseigna lui-même les premiers principes de la langue latine et, de peur que sa tendresse ne retardât les progrès qu'aurait pu faire ce fils, il l'envoya continuer ses études à Saumur, qui était alors l'académie du royaume la plus florissante parmi les protestants. Il n'y fut pas longtemps sans s'y distinguer ; il passa vite par toutes les classes et fit sa philosophie sous l'illustre M. Le Fèvre⁴⁵, ayant pour compagnon d'études

39. Transcription faite sur l'exemplaire conservé à la BU de Leyde, cote 673 G 20 : 2 (collection Prosper Marchand). Cf. Bibliotheca Bibliographica Aureliana, vol. CXIX : *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIII^e siècle*, t. III : *La Rochelle* (par Jean FLOURET), Baden-Baden : V. Koerner, 1989, n° 44.

40. « Sachez voir dans les armoiries de Richard, non pas le trait que la main dessine mais, source de leur splendeur, les mœurs de ses ancêtres ».

41. Ecclésiastique 38, 3 : « La science du médecin l'élèvera et il sera loué en présence des grands ».

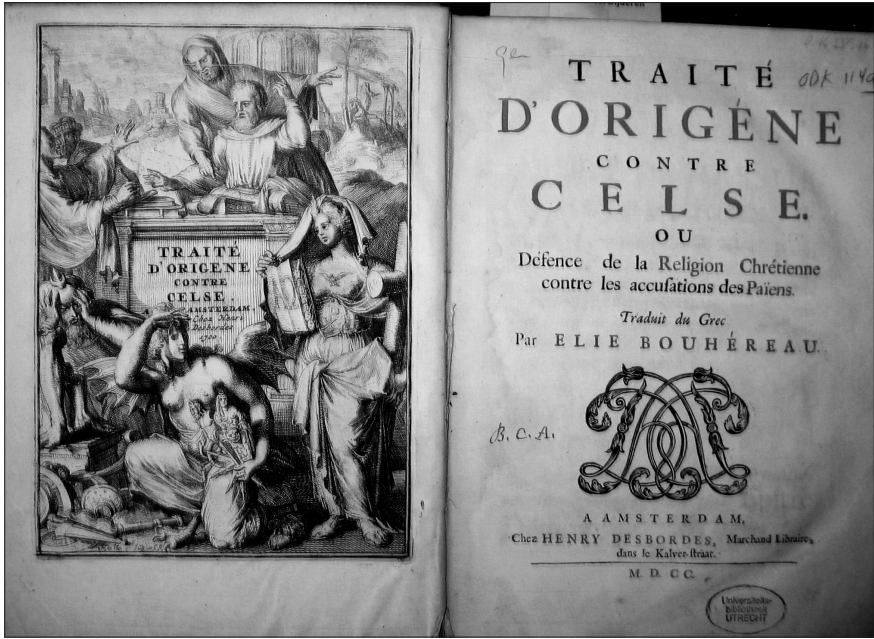
42. Étienne II Richard fait des études de droit à Poitiers, où il reçoit la licence en mars 1629. Conseiller du roi et avocat en Parlement, il se marie avec Marguerite Massion, puis en secondes noces en 1535 avec Esther Mervault. Voir J. FLOURET, « Une famille d'érudits », article cité, p. 77.

43. Saint-Savinien-sur-Charente, arrondissement Saint-Jean d'Angely.

44. Élie souligne que son père fut le seul à avoir droit à l'éducation sous la direction de son père Étienne. L'usage d'adjectifs comme « seul » ou « premier » constitue un moyen classique de mise en valeur d'un fait, recommandé comme tel par Vossius, ouvrage cité (note 11), *l. c.* § 34, *Ad facti laudem pertinet, quod quis primus fecerit, uel solus*, etc. La mention des prédispositions heureuses d'un enfant en est un autre (§10-12).

45. Tanneguy Le Fèvre, né à Caen en 1615, mort à Saumur en 1672. Helléniste réputé, professeur à l'Académie protestante de Saumur. Voir *supra* note 7.

M. Bouhéreau son cousin⁴⁶, qui est devenu pour le grec un des plus savants hommes du siècle⁴⁷, M. Monginot, médecin de distinction⁴⁸, et Mademoiselle Le Fèvre, connue aujourd'hui sous le nom de Madame Dacier⁴⁹.



Ouvrage d'Élie Bouhéreau imprimé aux Pays-Bas

46. [Note d'Élie II] Voyez sa belle traduction d'Origène contre Celse.

47. Élie Bouhéreau, né à La Rochelle en 1643, émigré en Angleterre fin 1685, mort à Dublin en 1719. «Un fort honnête homme et savant», estime P. Bayle dans une lettre datée du 8 mars 1694 (voir la *Correspondance de Pierre Bayle*, éd. É. Labrousse *e.a.*, t. ix, Oxford 2012, n° 970, p. 231. Cf. *Dictionnaire*, art. «Origène», rem. L). Auteur du *Traité d'Origène contre Celse, ou défense de la religion chrétienne contre les accusations des païens. Traduit du grec par Élie Boubéreau*, Amsterdam, Henri Desbordes, 1700. Frontispice gravé par Romeyn de Hooghe. Il a laissé une importante correspondance conservée, avec sa bibliothèque, à Dublin, Marsh's Library, dont il fut le premier conservateur. Voir *supra* notes 5 et suivantes; J. FLOURET, «La correspondance du médecin rochelais Élie Bouhéreau (1643-1719)», dans P. Albert (éd.), *Correspondre jadis et naguère*, Paris, 1997, p. 667-677; Ruth WHELAN, «La correspondance d'Élie Bouhéreau (1643-1719): les années folâtres», *Littératures classiques*, 2010/1, n° 71, p. 91-112.

48. Fils de François de Monginot (1559-1637) né en 1625, réfugié aux Pays-Bas en 1688. Cf. «An Abstract of Two Letters Written by Dr Francis Monginot... giving an Account of an Unusual Medicinal Case», *Philosophical Transactions*, vol. 22 (1700), p. 756-758. Les lettres sont datées de Dublin.

49. Anne Dacier (1647-1720), fille de Tanneguy Le Fèvre, savante philologue, célèbre par sa traduction d'Homère. Cf. Suzan VAN DIJK, *Traces de femmes*, Amsterdam et Maarssen 1988, chap. 5.

L'étude qu'on fait dans les collèges ne rend ordinairement pas savant, mais elle met les [p. 5] jeunes gens en état de le devenir. M. Richard, persuadé de cette vérité, ne se retira point comme d'autres en sa province après avoir fini ses études, mais résolu de les pousser plus loin il alla à Paris⁵⁰, où il apprit la géométrie et fréquenta quantité de gens de lettres. Déterminé sur le choix d'une profession, il commença dès lors à étudier en médecine. Il fit des cours d'anatomie et de chimie avec Messieurs Du Vernay⁵¹ et l'Émery⁵², qui commençaient comme lui, et se distingua souvent dans les conférences que tenait alors M. Rohault sur la philosophie expérimentale⁵³. Trois ans d'application dans ces exercices le mirent en état d'être reçu docteur; mais lui seul ne s'en trouva pas digne. Pour le devenir, il passa à Montpellier, où il suivit Messieurs Chicoyneau, Sanche, Barbeyrac et Vieussens, qui lui enseignèrent la pratique de la médecine⁵⁴. Il soutint en cette université plusieurs thèses avec approbation, y expliqua le traité des *Eléments* de Galien⁵⁵ et y reçut le bonnet de docteur l'an 1666, n'ayant pas encore 21 ans.

[p. 6] De si heureux commencements engagèrent M. son père à le faire voyager pour lui procurer les connaissances qui lui manquaient encore et il lui donna pour compagnon de voyage M. Bouhéreau, qui avait aussi fini sa théologie⁵⁶. Nos deux amis passèrent donc en France, y visitèrent les savants et les académies, et feuilletèrent surtout les bibliothèques de Florence, de Rome, de Venise et de Padoue. Il est à croire qu'ils profitèrent de tout ce qu'ils virent

50. Automne 1664-1666.

51. Joseph-Guichard Du Verney, dit Du Verney l'aîné (1648-1730), professeur d'anatomie au Jardin du Roi, élu en 1676 membre de l'Académie des Sciences. Cf. FONTENELLE, *Éloge de M. Du Verney*, 1730.

52. Nicolas Lémery (1645-1715), protestant, abjure en 1686. Apothicaire, il vient à Paris en 1666 et collabore avec C. Glaser, démonstrateur de chimie au Jardin du Roi. Auteur d'un *Cours de chymie*, Paris 1675, nombreuses rééditions, « contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la médecine par une méthode facile ». Nommé par Louis XIV associé chimiste à l'Académie des Sciences. Cf. FONTENELLE, *Éloge de M. Lémery*, 1715.

53. Jacques Rohault, né à Amiens (1618-1672). Voir *infra* note 72. Ici encore, Élie II suit les traces de son père en assistant à Paris aux cours d'un adepte de la philosophie cartésienne, « l'illustre M. Régis » : *Relation*, p. 44.

54. Michel Chicoyneau (1626?-1701), professeur d'anatomie et de botanique et chancelier de l'Université de Montpellier; Pierre IV Sanche, pharmacien à Montpellier (1626-?); Charles Barbeyrac (1629-1699), docteur en médecine à Montpellier; Raymond Vieussens (vers 1641-1715), anatomiste, médecin à Montpellier. Voir Louis DESGRAVES, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, t. IX: Montpellier, 1983, pour les publications locales de ces savants. Cf. aussi Simonne GUENÉE, *Bibliographie de l'histoire des universités françaises des origines à la Révolution*, t. II, Paris 1978: Montpellier/maîtres.

55. *De elementis*, ouvrage du médecin Galien, né vers 129 à Pergame.

56. Élie Bouhéreau quitte l'Académie de Saumur durant l'été 1662 et renonce aux études de théologie pour suivre celles de médecine. En 1667 il est reçu docteur à Orange. La principauté d'Orange a connu une brève période de calme relatif entre deux occupations par les troupes de Louis XIV, en 1660-1665 et en 1673, pendant la Guerre de Hollande. L'enclave deviendra française avec le traité d'Utrecht conclu en 1713.



Jacques Rohault

et qu'ils en rapportèrent de bons matériaux. Cependant j'ay su d'eux qu'ils ne retirèrent pas de leur voyage tout le fruit qu'ils auraient dû, parce qu'ils le firent trop jeunes et qu'ils n'avaient alors aucun goût pour le dessein et les beaux-arts, en quoi les Italiens excellent. Ils furent assez heureux pour se trouver à Rome pendant l'ambassade de M. le duc de Créqui⁵⁷, qui les prit en sa protection. Ils fréquentèrent souvent son palais et eurent l'honneur de grossir son cortège en différentes occasions; car ils virent les cérémonies de la canonisation d'un saint, assistèrent à la pompe funèbre d'Alexandre VII⁵⁸ et participèrent aux réjouissances qu'on fit pour l'élection de Clément IX⁵⁹. En allant de Rome

57. Charles III de Blanchefort-Créqui, 1623-1687, Pair de France, surnommé le duc de Créqui.

58. Alexandre VII, né en 1599 à Sienne comme Fabio Chigi, meurt le 22 mai 1667. La tombe du pape, œuvre du Bernin, se trouve au Vatican à la basilique Saint-Pierre.

59. Le cardinal Giulio Rospigliosi est élevé au pontificat le 20 juin 1667. Il meurt en 1669.

à Lorette⁶⁰, ils rencontrèrent en chemin le comte Malvezzi de Boulogne qui voyageait comme eux et qui, charmé de leur érudition, les engagea de séjourner en sa ville et voulut les loger dans son palais⁶¹. Il les régala magnifiquement pendant quelques jours, leur fit voir toutes les raretés du pays et les pressa d'y faire un plus long séjour ; mais les mesures pour leur retour étant prises, ils ne purent profiter longtemps des offres obligeantes du comte. Ils poursuivirent leur route par Venise, Padoue, Milan, Turin et entrèrent en France par Genève et Lyon.

Nos voyageurs, retournés en leur patrie, continuèrent avec émulation leurs études et se proposèrent réciproquement leurs difficultés, en sorte que le médecin s'instruisit dans la théologie et le théologien devint aussi médecin ; mais la jeunesse de l'un et de l'autre, plutôt que leur incapacité, les empêchant d'entrer [p. 8] sitôt en exercice, M. Richard, pour profiter d'un temps où il aurait été oisif, résolut de passer en Angleterre, où la médecine est en grande réputation et se pratique avec succès. Il n'y fut pas plus tôt qu'il s'attacha à la langue du pays, qu'il apprit en peu de temps de manière à entendre les livres et surtout ceux de l'illustre M. Boyle⁶², pour lesquels il avait une parfaite estime. Il séjourna quelque temps à Oxford, université fameuse d'Angleterre, et y fit quelques discours latins. De là il passa à Cambridge et enfin arriva à Londres, où il lia amitié avec plusieurs savants du pays, et entre autres avec Messieurs Boyle, Ray et Grew⁶³, membres de la Société Royale, avec lesquels il entretint longtemps un commerce de lettres.

Étant de retour en France, M. son père l'engagea de s'établir à La Rochelle, et vint s'y établir lui-même pour lui donner le droit de bourgeoisie⁶⁴. Il s'y maria avec damoiselle Jeanne Belin en 1671⁶⁵ et commença dès lors à pratiquer la médecine avec beaucoup de succès. Il se servait ordinairement de remèdes simples, [p. 9] mais heureusement appliqués, et n'en chargeait pas beaucoup ses malades, aimant mieux différer quelque temps leur guérison

60. Dans sa *Relation*, Élie II se montre réservé tant à l'égard du culte des saints qu'à celui de la dévotion mariale. Il était un grand lecteur du *Nouveau voyage d'Italie, fait en l'année 1688*, La Haye : H. van Bulderen, 1698³, guide sous forme de lettres composé par le réfugié Maximilien MISSON, qui consacre toute une lettre (I, 20) à la *Santa Casa* et n'y cache pas ses sentiments plus que sceptiques. Cf. aussi *infra* note 70, l'ouvrage du pasteur qui l'a baptisé, A. Lortie (1637-1720).

61. Le Palais Malvezzi fait aujourd'hui partie de l'Université de Bologne. En 1667, plusieurs branches de la famille Malvezzi, toutes avec différents membres masculins, reçoivent le titre de comte. Cf. *Palazzo Malvezzi, tra storia arte e politica*, Bologne 1981 ; G. MALVEZZI CAMPEGGI, *Malvezzi. Storia, genealogia e iconografia*, Rome 1996.

62. Robert W. Boyle (1627-1691), chimiste, membre fondateur de la Royal Society.

63. John Ray (1627-1705), naturaliste, élu membre de la Société Royale en 1667 ; Nehemiah Grew (1641-1712), botaniste et médecin, élu membre de la Société Royale en 1671.

64. Avant cette date, Étienne II Richard habitait Saint-Martin-de-Ré, où est né son fils Élie I. Cf. *supra* note 19.

65. Le mariage est célébré au temple le 21 novembre 1671. Voir Elisabeth FORLACROIX, *L'Église réformée de La Rochelle face à la Révocation*, Villeneuve-d'Ascq, 1999, t. II, p. 75-77.

que de risquer le moins du monde d'avancer leurs jours. Il disait sur cela qu'il fallait aider la nature et non pas l'accabler; que le grand secret de la médecine consistait non seulement à donner des remèdes convenables, mais encore à les donner à propos et dans une quantité proportionnée aux forces du malade; et c'est en quoi il excellait. Il tenait pour suspects la plupart des remèdes nouveaux et surtout ceux des chimistes, et n'employait guère non plus ces grandes compositions des Anciens, parce qu'il croyait que le feu et le mélange de plusieurs bonnes drogues en détruisaient souvent la vertu. Il remarquait que le peu de spécifiques que nous connaissons sont des remèdes naturels, simples ou peu composés, et cela l'engageait à se servir de ceux de cette espèce. Ses consultations par écrit étaient toujours claires, raisonnées et d'un bon style. On y voyait l'esprit d'un homme qui va droit au but et qui [p. 10] sait distinguer ce qui est essentiel à la maladie de ce qui n'y est qu'accident⁶⁶. Il temporisait prudemment dans les maux de longueur et savait prendre heureusement son parti dans les maladies aiguës, songeant toujours à faire sa profession avec honneur, plutôt qu'au profit qu'il en pourrait retirer.

Quoique M. Richard eût le talent de bien écrire et qu'il le pût faire en plus d'une langue, il n'aspira pourtant jamais à la gloire d'être auteur et le peu qu'on a vu de lui n'a pas été imprimé sous son nom. Telle fut la découverte qu'il fit en 1670 par l'anatomie d'une porcille⁶⁷, que d'autres nomment dauphin, dont il trouva les reins formés en grappe de raisin ou plutôt composés d'un nombre de petits reins, qui ont chacun leur bassinet⁶⁸. Il envoya cette observation, et quelque temps après une description physique des marais salants de l'Île de Ré, à Messieurs de la Société Royale de Londres, qui lui offrirent sur ces échantillons de l'agréger en leur corps et insérèrent ces relations dans leurs *Transactions Philosophiques*. [p. 11] Voyez-les au numéro 51 et 76 de ces *Transactions*⁶⁹. Il écrivit aussi deux lettres à une dame sur le choix d'un médecin⁷⁰, dans lesquelles on trouve tout le bon sens, la vivacité et la droiture qui ont régné en toutes les actions de sa vie: on peut dire qu'il s'y est peint lui-même et qu'on y voit son véritable caractère.

66. Accessoire, secondaire.

67. En disséquant un marsouin.

68. Petite cavité au milieu du rein.

69. Voir, en effet, *Philosophical Transactions*, vol. IV, livraison du 20 septembre 1669 (n° 51), p. 1025-1028, avec la reproduction d'un dessin des marais salants rejetée à la fin, après la p. 1040; *ibid.*, vol. VI, celle du 22 octobre 1671 (n° 76), p. 2274-2279, observations publiées sous le nom de John Ray (cf. *supra* note 63); le nom d'Élie I Richard n'y figure pas.

70. [Élie I RICHARD], *Lettre à Mademoiselle D[e La] B[arouère] sur le choix d'un médecin*, [La Rochelle], 1683. Voir J. FLOURET et L. DESGRAVES, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, t. II: La Rochelle, 1980, n° 359. Cf. *ibid.*, n° 360 (réplique de N. Venette), n° 361 (réaction d'Élie Bouhéreau) et n° 366 (réplique de N. Venette). J. FLOURET, *Nicolas Venette, médecin rochelais 1633-1698*, La Rochelle 1992, p. 41, 126; dans tous les cas, il s'agit de petits libelles satiriques imprimés sans autorisation, sans doute à frais d'auteur.

Tout honnête homme doit avoir une religion et savoir surtout celle qu'il professe. C'est pourquoi M. Richard, qui était né protestant, étudia la sienne avec application et y fut jugé si capable par ceux de son parti (nonobstant le préjugé qu'on a contre les médecins) qu'il fut nommé pour être un des chefs du consistoire⁷¹. Il s'acquitta de son emploi avec distinction et d'une manière édifiante; et en cette qualité, il se crut obligé de répondre à ce qu'a écrit M. Rohault sur l'eucharistie dans ses *Entretiens sur la philosophie*. Cette réponse, imprimée à La Rochelle sans nom d'auteur, contient peu de pages⁷², mais elle est écrite de manière que ni M. Rohault, ni personne depuis lui n'a voulu y répliquer, ayant été regardée [p. 12] des uns comme une pièce d'esprit seulement et des autres comme un chef-d'œuvre en son genre. L'exercice de la religion protestante ayant été défendu dans le royaume⁷³, M. Richard tâcha d'en sortir, mais ses efforts furent inutiles et il alla vainement à Paris pour cela. Il fut obligé de s'en retourner en province et Dieu voulut que cet homme de bien restât dans sa patrie pour le soulagement des malades et la consolation des pauvres; car je peux assurer qu'il ne prit jamais rien de ces malheureux à qui il donnait volontiers son conseil. Il avait coutume de dire sur cela qu'il fallait secourir les pauvres préférablement aux riches, parce que les uns trouvent toujours assez de secours et que les autres en manquent le plus souvent. Les bonnes œuvres doivent être cachées par ceux qui les font⁷⁴, mais pour l'exemple elles peuvent être publiées par d'autres; et par cette raison je ne craindrai point de dire ici qu'en bien des occasions, il administrait lui-même

71. Élie I est élu ancien du consistoire en 1674. Cf. E. FORLACROIX, ouvrage cité, t. III, p. 828-832 (Richard).

72. *Réflexions physiques sur la transsubstantiation et sur ce que M. Rohault en écrit dans ses entretiens*, La Rochelle, 1675, 44 p. Publié séparément, et à la suite de l'ouvrage d'André LORTIE, *Défense du sermon de Mr Hespérien, sur S. Jean, ch. 4 v. 22. ou Réponse à un écrit intitulé, Eclaircissement de la doctrine de l'Eglise, touchant le culte des saints, etc. : Dans laquelle sont réfutés tous les adoucissements dont l'on se sert aujourd'hui, sur le culte religieux que l'Eglise Romaine rend aux saints, aux reliques, et aux images. Avec un discours physique sur la transsubstantiation, contre monsieur Rohault*, Saumur, I. et H. Desbordes, 1675. Cf. Louis DESGRAVES, ouvrage cité (note 10), t. I, 1978: Saumur, n° 642; *ibid.*, n° 643, n° 644 (A. LORTIE, *Traité de la sainte Cène*) et n° 646; J. FLOURET et L. DESGRAVES, ouvrage cité (note 70), t. II, n° 337. L'ouvrage d'André Lortie, avec son annexe anonyme rédigée par Élie I Richard et dirigée contre le premier des *Entretiens sur la philosophie* (Paris 1671) du cartésien Jacques ROHAULT, est prohibé par un arrêt du Parlement de Paris en date du 6 septembre 1685 (publié à Paris chez F. Muguet, 1685, p. 16). P. Bayle s'intéresse à ce débat philosophico-théologique, comme le montre la lettre à son frère du 3 août 1675 (*Correspondance de Pierre Bayle*, éd. citée, t. II, Oxford 2001, n° 107, avec la note 24, défectueuse du point de vue bibliographique. À compléter par les références données dans le *Répertoire*, t. II, cité *supra* note 70, avec son supplément, *Répertoire*, t. XXIII, par L. Desgraves, 1997, p. 144). John Locke connaît aussi l'ouvrage avec son annexe et le cite dans son *Journal*, dans une notice datée de La Rochelle, le 6 septembre 1678. Voir J. LOUGH (éd.), *Locke's Travels in France, 1675-1679*, Cambridge 1953, p. 231 note 1.

73. Voir Léon PILATTE (éd.), *Édits, déclarations et arrêts concernans la religion P[rétendue] Réformée 1662-1751, précédés de l'Édit de Nantes*, Paris, 1885.

74. Matthieu 6, 1-4.

les remèdes aux pauvres et leur donnait même de quoi avoir des aliments, lorsqu'il prévoyait qu'ils leur manquaient.

[p. 13] Je ne dois pas oublier une circonstance qui n'est pas moins glorieuse pour la mémoire de M. Richard qu'elle fut préjudiciable à sa fortune. Pendant les affaires de religion le Roi, pour engager ses sujets protestants de rentrer dans le giron de l'église, rendit une déclaration par laquelle il défendait aux médecins protestants⁷⁵ de visiter les malades⁷⁶. Les habitants de La Rochelle s'affligèrent de cette défense et prévirent bien la perte qu'ils allaient faire, mais pour s'en dédommager plusieurs malades, qui n'avaient de confiance qu'en M. Richard, se firent porter secrètement en sa maison et d'autres ne se gouvernèrent que sur les conseils de gens qui l'allaient consulter. Quelques années après il rentra en l'exercice de sa profession par les sollicitations de plusieurs communautés qu'il avait coutume de voir, et pratiqua toujours heureusement et avec un nouvel agrément; puisque les médecins de la ville, ayant formé une nouvelle agrégation pour empêcher de pratiquer certains charlatans qui viennent de temps en temps dépeupler les provin-[p. 14]ces, le prièrent de vouloir entrer en leur corps et lui promirent que non seulement il en partagerait les émoluments avec eux, mais encore qu'ils l'exempteraient des contributions nécessaires pour le soutien du corps; tant ils se faisaient honneur d'avoir en leur compagnie un homme de cette réputation. Avec le temps il devint le doyen de cette même compagnie, et en cette qualité il ouvrit⁷⁷ plusieurs thèses de médecine et harangua souvent les puissances⁷⁸ à la tête du corps.

Ce serait ici le lieu de parler de ses occupations domestiques, de l'union qu'il entretenait avec sa femme, ses parents⁷⁹, ses amis, et de la douceur et de l'application avec lesquelles il instruisait ses enfants; mais la chose me touche de trop près pour en pouvoir parler, et je craindrais de n'en pas assez dire⁸⁰. Je remarquerai seulement que fatigué du nombre de visites qu'il faisait chaque jour, il se retirait dans sa bibliothèque, qu'il avait pris soin d'embellir, et là se

75. Outre Élie I Richard, les médecins protestants exerçant à La Rochelle sont Jean Seignette (époux de Jeanne Richard) et son cousin germain Élie Bouhéreau (fils de Blandine I Richard). Cf. J. FLOURET, « Une famille d'érudits », article cité, p. 82.

76. Voir Maurice SOENEN, *Quelques documents sur la querelle religieuse et la fondation du Collège royal de médecine à La Rochelle à la fin du XVII^e siècle*, Niort 1912; Ari Th. VAN DEURSEN, *Professions et métiers interdits*, ouvrage cité, chap. 3, « Médecins, chirurgiens et pharmaciens », en part. p. 119-132.

77. Il présida à la soutenance de.

78. Les autorités.

79. Comme en témoigne la correspondance avec son cousin Élie Bouhéreau (voir *supra* note 47).

80. Élie II se sert de la figure de rhétorique appelée *réticence* pour mettre en évidence combien le sujet lui tient à cœur (voir VOSSIUS, ouvrage cité, iv, 20, § 7 et iv, 21, § 11, 16). Il exprime sa reconnaissance pour l'éducation qu'il a reçue dans l'avant-propos à son *Histoire Naturelle* et dans la *Relation de voyages*.

délassait avec sa famille et ses livres ou par des lectures savantes ou par des récréations d'esprit. Ce qu'il y avait de surprenant [p. 15] en lui, c'est qu'on le trouvait toujours d'une humeur agréable et d'un accès facile, quoiqu'il passât les deux tiers de sa vie parmi la poussière des livres ou les lamentations des malades. Les charmes de sa conversation, la diversité de ses connaissances et son savoir dans les belles-lettres⁸¹ lui acquirent un grand nombre d'amis de l'un et l'autre sexe, et lui procurèrent l'estime de tous les grands seigneurs qui vinrent dans la province. Monseigneur Henri de Laval, ce digne prélat que l'on regrette encore⁸², se plaisait fort avec lui, les maréchaux d'Estrées⁸³, de Tourville⁸⁴ et de Gassé⁸⁵ l'honorèrent de leur confiance et M. Bégon, notre illustre intendant, l'engagea pendant plus de quinze ans d'aller passer certains jours auprès de lui à Rochefort⁸⁶. Il est aisé de s'imaginer quels étaient leurs plaisirs dans ce beau séjour : on croira sans peine que les sciences et la belle curiosité y avaient la meilleure part.

Ainsi vivait maître Élie Richard, docteur en médecine, lorsqu'après trente-cinq ans de pratique, il se trouva lui-même attaqué d'une paralysie sur la moitié du corps. Il prévit mieux [p. 16] qu'un autre où tendait la fin d'un pareil mal mais il en fit peu de cas, pour ne pas alarmer sa famille. Il regarda son mal avec indifférence et compta toujours sur la bonté de son tempérament⁸⁷, en sorte

81. Les humanités.

82. Fils de la marquise de Sablé, Mgr Henri-Marie de Laval de Boisdauphin (1620-1693) est évêque de La Rochelle de 1661 à 1693. Auteur d'une *Lettre pastorale... sur la manière dont ils doivent se conduire à l'égard des nouveaux catholiques*, La Rochelle: S. Blanchet, 1686. Cf. J. FLOURET et L. DESGRAVES, *Répertoire*, ouvrage cité (note 70), t. II, n° 375 ; pour les autres publications locales du prélat, voir *ibid.* ; L. PÉROUAS, *Le diocèse de La Rochelle*, ouvrage cité, p. 46 (publications et lettres), p. 228-234 et p. 296 : « L'Évêque entretenait des relations personnelles avec des notabilités protestantes... Il professait de l'estime pour le médecin Élie Richard ».

83. Jean, comte d'Estrées (1624-1707). Cf. Jean d'ESTRÉES, *Vies de Jean d'Estrées, duc et pair, maréchal de France, vice-amiral, et vice-roi de l'Amérique et de Victor-Marie d'Estrées, son fils*, Paris: Belin, 1786.

84. Anne Hilarion de Costentin de Tourville (1642-1701), vice-amiral et maréchal de France. Il a plusieurs fois affronté le célèbre amiral néerlandais Michel de Ruyter. Cf. Daniel DESSERT, *Tourville*, Paris, 2002.

85. Charles-Auguste de Goyon de Matignon (1647-1739), depuis 1688 gouverneur de La Rochelle. Élie II a l'intention de lui rendre visite lors de son passage à Lille, fin avril 1707. Voir *Relation*, p. 72. Cf. LÉON D'ARGER, *Oraison funèbre de... Charles-Auguste de Matignon, comte de Gacé, maréchal de France, ... gouverneur et lieutenant général pour le Roi du pays d'Aunis, ville et gouvernement de La Rochelle, prononcée dans l'église de La Rochelle le 15 février 1730*, La Rochelle, 1731. Cf. J. FLOURET, *Répertoire*, t. III, ouvrage cité (note 39), n° 400.

86. Michel Bégon, né à Blois en 1638, mort à Rochefort en 1710. À partir de 1688 intendant de la Marine à Rochefort, de plus à partir de 1694 intendant de la généralité de La Rochelle. Auteur d'un *Mémoire sur la généralité de La Rochelle* publié en 1698. Voir Yvonne BÉZARD, *Fonctionnaires maritimes et coloniaux sous Louis XIV, les Bégon*, Paris, 1932 et Pascal EVEN, « Un collectionneur du Grand Siècle: l'intendant Michel Bégon », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis* xxxi (2005), p. 103-123.

87. Constitution naturelle.

qu'il ne prit de remèdes que par les sollicitations de ses amis et n'entreprit que par complaisance le voyage de Bagnères⁸⁸ que Dieu ne voulut point bénir⁸⁹. Persuadé que nos jours sont comptés et d'ailleurs lassé de l'inefficacité des remèdes, il n'en voulut plus faire après son retour des eaux, et dès lors il abandonna entièrement le soin de sa santé aux soins de la Providence. Enfin après deux ans de maladie la nature se trouvant appesantie et affaiblie en lui, il finit le cours d'une si belle vie le 14 mars 1706, laissant quatre enfants à sa veuve, avec un bien honnête qu'il avait amassé par ses travaux. Il était né à Saint-Martin-de-Ré le 11 décembre 1645, il passa toute sa vie en philosophe et mourut en chrétien de la manière qu'il l'avait toujours souhaité, c'est-à-dire, sans douleur, et avec connaissance de sa fin. Il a été universellement regretté dans sa province et y a laissé une réputation qui ne mourra jamais.

[n.p.]

D. O. M.

IN SPEM RESURRECTIONIS,
 HIC JACET
 ÆLIAS RICHARD Rupellensis, STEPHANI patroni filius,
 Doctor Medicus Monspelliensis,
 Medicorum Provinciæ Alnetensis Decanus
 & Honos.
 Vir Magnatibus Carus, Pauperum Amicus,
 Omnibus utilis ac officiosus.
 Qui Pietate, Charitate, Probitate atque Scientiâ
 Modestè per multos annos claruit.
 Tandem infaustâ Paralyssi oppressus,
 Plenusque dierum,
 Obiit, omnium luctu, Pridie Idus. Martii, Ann. S. M.D.CC.VI.
 Ætatis suæ LXI.

Pròh dolor: Lugete Cives,
 Qui vos totiès a morte eripuit, sese sprevit eripere,
 At, si corpus cecidit, Anima gaudet in Cœlo.

*Hòc Monumento memoriam Patris colendissimi
 celebrarunt justè moerentes Liberi.*

88. Bagnères-de-Bigorre.

89. *Relation*, p. 191-201. Cf. Kees MEERHOFF, « Prendre les eaux : récit d'un voyage aux Pyrénées fait en 1705 », *Annales du Midi* 277 (2012), p. 89-109. À la fin du récit, Élie II reproduit l'épithaphe qu'il a composée.

[Traduction :]

À DIEU TRÈS BON ET TRÈS GRAND

Ici repose

EN L'ESPÉRANCE DE LA RÉURRECTION

ÉLIE RICHARD de La Rochelle, fils d'ÉTIENNE, avocat,
Docteur en médecine de l'Université de Montpellier,
Doyen [du Collège] des Médecins du pays d'Aunis
Et son Fleuron.

Homme cher aux plus éminents, ami des plus démunis,
Empressé et serviable à tous,
Qui pendant de longues années s'est distingué avec discrétion
Par sa piété, sa charité, sa probité et son savoir.
Finalement, atteint d'une funeste paralysie,
Et rassasié de jours⁹⁰,

Il est mort le 14 mars, regretté d'un chacun, l'an 1706 de notre Salut,
À l'âge de 61 ans.

Ah! quelle douleur! Vous, ses concitoyens, pleurez:
Celui qui tant de fois vous a arrachés à la mort, a dédaigné de s'y arracher.
Toutefois, si son corps a succombé, son âme se réjouit au ciel.

*Par ce tombeau ses enfants, justement affligés,
Ont rendu hommage à la mémoire d'un père très vénérable.*

RÉSUMÉ

Dans l'éloge de son père (1706), Élie II Richard retrace la vie du médecin protestant qui a exercé sa profession à La Rochelle après la Révocation de l'Édit de Nantes. L'auteur de ce texte est un homme cultivé, qui avant de faire des études à Poitiers et à Paris a reçu une éducation privée dans la maison paternelle. Le fils a ainsi profité de l'enseignement que son père avait suivi à Saumur, dont l'Académie protestante fut supprimée dès avant la Révocation. Élie II s'inspire également de Fontenelle, auteur d'éloges de membres défunts de l'Académie des Sciences. La correspondance d'Élie père avec son cousin Élie Boubéreau révèle qu'Élie fils dissimule certaines données importantes dans la biographie de son père. Cette dissimulation peut s'expliquer par la condition sociale de l'auteur, obligé à une prudente discrétion dans le milieu urbain où il a choisi de vivre, malgré la répression dont souffre la minorité religieuse à laquelle il appartient.

ABSTRACT

In a text written in memory of his father (1706), Élie II Richard recalls the life of a physician who was able to exercise his profession even after the Revocation of the Edict of Nantes (1685). Élie II

90. Formule courante dans les inscriptions funéraires, tirée de la Bible (Genèse 25, 8).

was a well-educated man who, prior to his studies at Poitiers and Paris, had received private training in the house of his father, Élie I. As such, the son benefitted from the education his father had received at the Protestant Academy of Saumur, whose doors were shut shortly before the Revocation. In this elegy, one can also detect the influence of Fontenelle's writings in praise of deceased members of the Parisian Academy of Sciences. The correspondence between Élie I with his cousin Élie Bouhèreau shows that the former's son, Élie II, concealed some important aspects of his father's biography. The reason for this discretion can be found in the social setting of La Rochelle, where Élie I chose to spend his life, in spite of the repression of the religious minority of which he was a part.

ZUSAMMENFASSUNG

Im Text zum Andenken an seinen Vater (1706), beschreibt Élie II Richard das Leben des protestantischen Arztes, der in La Rochelle nach der Aufhebung des Edikts von Nantes gelebt und praktiziert hat. Der Verfasser ist ein gebildeter Mann, der vor seinem Studium in Poitiers und Paris im väterlichen Haus Privatunterricht erhalten hatte. Der Sohn kam dadurch in den Genuss der Bildung die sein Vater in Saumur erhalten hatte, wo die Protestantische Akademie schon vor der Aufhebung des Edikts von Nantes geschlossen worden war. In seinem Text lehnt sich Élie II zugleich an Fontenelle an, der Gedenktexpte über die verstorbenen Mitglieder der Akademie der Wissenschaften verfasst hatte. Der Briefwechsel von Elie dem Älteren mit dessen Cousin Élie Bouhèreau zeigt, dass Élie der Jüngere einige wichtige Angaben in der Biographie seines Vaters nicht erwähnt hat. Dieses Verschweigen kann mit der sozialen Stellung des Verfassers erklärt werden und ihn im städtischen Milieu, in dem er leben will, zu einem vorsichtigen Vorgehen zwingt, obwohl die religiöse Minderheit, der er angehört, verfolgt wird.